

LA MESSE EN 3 D

Il est bon de se rappeler les trois dimensions de la célébration eucharistique, à l'heure où il devient plus difficile d'avoir des prêtres disponibles pour célébrer la messe, et pour mieux comprendre que rien ne peut la remplacer.

La première dimension fondamentale de la messe est l'offrande au Père de la victime parfaite et immaculée, Jésus Christ. Lorsque Jésus dit : « *Faites ceci en mémoire de moi* » à la dernière Cène, il laissait à l'Église le moyen de faire mémoire du don de sa Vie sur la Croix et de se rendre sacramentellement présent jusqu'à la fin des temps. Avec la messe, nous avons le sacrifice par excellence que l'humanité n'ait jamais pu imaginer pouvoir offrir à Dieu.

La deuxième dimension de la messe, que nous oublions souvent, est la rémission des péchés. Jésus a été arrêté et tué, non seulement parce qu'il a déclaré être vrai homme et vrai Dieu, cela n'importe qui pourrait l'affirmer, mais de voir qu'il pardonnait les péchés et que les gens y croyaient, cela les grands prêtres ne pouvait le tolérer. Ces derniers se sont fait un devoir de montrer au monde que Jésus était un véritable charlatan, car « *Dieu seul peut pardonner les péchés* ». Le sacrifice sur la Croix est le prix que Jésus a dû payer pour accomplir jusqu'au bout sa mission de Sauveur. Par sa résurrection, il prouva que son ministère était bien authentique et, par la foi, les fidèles continuent de célébrer dans la messe un réconfort incomparable, puisqu'ils ne cessent de bénéficier de ce pardon divin.

La troisième dimension de la messe est peut-être la moins bien connue par les fidèles. Il s'agit de l'offrande que chaque fidèle fait de lui-même, avec l'Église qui s'offre, unie à son Seigneur sur l'autel. Au pied de la Croix, Marie, qui est la première Église, n'était pas spectatrice, elle s'offrait totalement en union à son Fils Jésus sur la Croix. Le bon larron, lui, s'en est complètement remis au Seigneur, crucifié comme lui, pour s'entendre dire : « *Amen, je te le dis : Aujourd'hui, avec moi, tu seras dans le Paradis.* ». Les offrandes qui sont apportées à la messe, le pain et le vin, la goutte d'eau qui est versée dans le vin, représentent tout ce que l'Église, et chacun de ses membres, fait chaque jour, ses joies, ses peines, son espérance. Ici, le réconfort des fidèles n'a d'égal que la communion au Corps et au Sang du Christ, reçue pour continuer leur pèlerinage et leur mission sur la terre.





INTENTION DE PRIÈRE DU SAINT-PÈRE POUR FÉVRIER 2020

Prière universelle : *Entendre le cri des migrants*

Prions pour que le cri de tant de migrants victimes de trafics criminels soit entendu et pris en compte : ils sont nos frères et sœurs en humanité.

À PROPOS DES CÉLÉBRATIONS OBLIGATOIRES, ÉVÉNEMENTS ET FÊTES AU CALENDRIER DE FÉVRIER 2020

Mercredi 5 février

Sainte Agathe, Vierge et martyre

Mémoire obligatoire de saint Agathe, vierge et martyre. Cette toute jeune fille garda dans le martyre un corps chaste et une foi intacte, témoignant ainsi pour le Christ Seigneur à Catane, en Sicile, tandis que sévissait la persécution vers 251.

SESSION LITURGIQUE

diocésaine de préparation au

MYSTÈRE PASCAL

Mercredi 5 février 2020 de 19 heures à 21 h 30

SANCTUAIRE MARIE-REINE-DES-CŒURS

Inscription et accès aux kiosques à partir de 18 heures

Prix d'entrée : 12[€] avec dossier liturgique remis sur place

Thématique

Temps du Carême : GRANDIR dans la FOI

Temps Pascal: ENSEMBLE, GRANDIR avec le RESSUSCITÉ



Jeudi 6 février

Saint Paul Miki et ses compagnons, Martyrs

Mémoire obligatoire des saints martyrs japonais. Alors que s'aggravait la persécution contre les chrétiens, huit prêtres ou religieux de la Compagnie de Jésus ou de l'ordre des Frères mineurs, envoyés d'Europe ou



originaires du Japon, et dix-sept laïcs avec eux furent arrêtés et subirent de cruelles moqueries. Condamnés à mort en 1597, tous ensemble, y compris les enfants, furent mis en croix pour le nom de chrétiens, se réjouissant de ce qu'il leur était donné de mourir comme le Christ. Le pays du soleil levant s'ouvrira un jour au soleil de Jésus Christ.

Vendredi 7 février

Messe vocationnelle

En ce vendredi à 19 h 30, une messe vocationnelle avec les séminaristes et candidats sera présidée par l'archevêque Monseigneur Christian Lépine au *Grand Séminaire de Montréal*.

Prière pour les vocations de futurs prêtres diocésains

Dieu tout-puissant qui nous as donné la vie par la mort du Christ sur la Croix, donne-nous des prêtres qui, signes du Christ, seront ministres de ta miséricorde par le pardon, de ta tendresse par l'Eucharistie, de ta sagesse par l'annonce de ta Parole et qui continueront de rassembler l'Église en ton nom. Fortifie le cœur de ceux que tu appelles et donne-leur le courage du « oui » qui engage. Par Jésus le Christ notre Seigneur. Amen. Notre-Dame de Ville Marie, priez pour nous.

Samedi 8 février

Journée Mondiale du Malade (en lien avec mardi le 11 février)

Le Service d'accompagnement spirituel des personnes malades ou âgées à domicile (SASMAD) vous convie, avec les malades et pour eux, à une journée de prière (9 h : Laudes-Chapelet- 11 h : Exposition du Saint-Sacrement-Confessions-Onction des malades; 12 h : Messe à midi présidée par notre archevêque Mgr Christian Lépine; 13 h : soupe populaire au sous-sol.

À la paroisse Saint-Isaac-Jogues

(Accès aux personnes à mobilité réduite)

1335, rue Chabanel Est à Montréal - 🚌 146 Est au 🚗 Crémazie

Une navette sera disponible entre la station de métro Crémazie et l'Église St-Isaac-Jogues, en matinée et en fin de journée.


Samedi 8 et dimanche 9 février
Journée Mondiale du Mariage



Journée Mondiale du Mariage
dans l'Archidiocèse de Montréal

Célébration eucharistique bilingue présidée par
l'Archevêque Christian Lépine

Samedi, 8 février 2020
17 heures

Cathédrale Marie-Reine-du-Monde
Boul. René-Lévesque Ouest
 Métro Bonaventure

**TOUS LES COUPLES SONT BIENVENUS À RENOUVELER LES
ENGAGEMENTS DE LEUR MARIAGE**

Organisée par:

 **Église catholique à Montréal**



Dans le Diocèse et dans les paroisses, nous sommes tous invités à célébrer la *Journée Mondiale du Mariage* (en lien avec la St-Valentin). Que ce soit au niveau diocésain ou au niveau paroissial, tous les couples sont invités à renouveler leurs engagements de mariage

Au niveau diocésain : Célébration eucharistique bilingue présidée par Monseigneur Christian Lépine, Archevêque de Montréal, Samedi 8 février 2020 à 17 heures Basilique-Cathédrale Marie-Reine-du-Monde (Cathédrale de Montréal)

Au niveau des paroisses : À chacune des messes dominicales, on pourra demander aux couples mariés de se lever, après l'homélie, pour renouveler les engagements de leur mariage et inclure une intention dans la prière universelle.

Renouvellement de l'échange des consentements

Prêtre : Je m'adresse d'abord aux époux : Vous rappelant le jour de votre mariage, êtes-vous toujours disposés à aimer fidèlement votre épouse aux jours de bonheur comme aux jours difficiles tout au long de votre vie? **R/** Oui, je le veux!

Je m'adresse maintenant aux épouses : Vous rappelant le jour de votre mariage, êtes-vous toujours disposés à aimer fidèlement votre époux aux jours de bonheur comme aux jours difficiles tout au long de votre vie? **R/** Oui, je le veux!

Prêtre : Cet engagement que vous venez de renouveler en paroles et en gestes que Dieu a béni, nous en sommes tous témoins au nom de l'Église. Que le Seigneur le confirme et le comble toujours de sa bénédiction. Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare point. **R/** Amen.

Intention de prière universelle

- Pour les couples que Dieu a unis par le sacrement du mariage, afin qu'ils continuent de progresser dans l'amour et l'amitié de Dieu, prions le Seigneur.
- Pour tant d'autres qui ont été déçus dans leur soif de bonheur et d'amour, afin qu'ils trouvent la paix et la joie de vivre dans ton amour, Seigneur, au service des autres, prions le Seigneur.

Lundi 10 février

Sainte Scholastique, Vierge

Mémoire obligatoire du trépas de saint Scholastique, vierge. Sœur de saint Benoît, vouée à Dieu depuis l'enfance, elle eut en Dieu un seul cœur avec son frère : une fois par an, près du Mont-Cassin, en Campanie, ils passaient ensemble toute une journée dans la louange de Dieu et de saints entretiens. Elle est décédée vers 547.

Mardi 11 février

Notre-Dame de Lourdes - Journée Mondiale du Malade

ONCTION DES MALADES

Il est bon de profiter de la *Journée Mondiale du Malade*, ou de la fin de semaine la plus proche, pour offrir une célébration communautaire du sacrement de l'Onction des malades aux fidèles de nos paroisses, dans le cadre ou non d'une Eucharistie. C'est l'occasion de rappeler que « *la grâce première de ce sacrement est une grâce de réconfort, de paix et de courage pour vaincre les difficultés propres à l'état de maladie grave ou à la fragilité de la vieillesse* » (CEC 1520). En ces temps où l'aide à mourir gagne les esprits et semble à plusieurs comme la chose inéluctable à faire, c'est une bonne occasion pour rappeler qu'avec le Seigneur, « la souffrance, séquelle du péché originel, reçoit un sens nouveau : elle devient participation à l'œuvre salvifique de Jésus » (CEC 1521).

Vendredi 14 février

Saints Cyrille, Moine et Méthode, Évêque

Mémoire obligatoire des saints Cyrille, moine, et Méthode, évêque. Ces frères, de Thessalonique, furent envoyés en Moravie; là, ils prêchèrent la foi chrétienne et imaginèrent de nouveaux caractères d'alphabet pour transcrire les livres saints du grec en langue slave. Cyrille mourut le premier. Quant à Méthode, ordonné évêque par le pape Hadrien II, il évangélisa infatigablement la Pannonie; il dut supporter bien des querelles, mais fut toujours soutenu par les souverains pontifes; il mourut en 885.

Fête populaire de la Saint-Valentin

N'oublions jamais que l'amour véritable est un choix, tandis que la passion, elle, est un feu dévorant et passager.



Samedi 22 février

Chaire de saint Pierre, Apôtre

Fête de la Chaire de saint Pierre, apôtre, à qui le Seigneur a dit : « *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église* ». Au jour où les Romains avaient coutume de faire mémoire de leurs défunts, on fête le siège de cet apôtre, qui est glorifié par son monument au Vatican et qui est appelé à présider à la communion universelle de la charité. C'est une occasion privilégiée de prier pour la personne du pape François et à ses intentions.

Suggestion de prière pour le Pape : Dieu qui ordonne toute chose avec sagesse, tu as fait de saint Pierre, chef des Apôtres, la pierre sur laquelle tu bâtis l'Église; regarde avec bonté le pape François que tu as choisi pour lui succéder : qu'il soit le rocher inébranlable capable de confirmer ton peuple dans la foi et de le garder dans une même communion. Par Jésus Christ.

Temps du Carême

Mercredi 26 février

Mercredi des Cendres

THÉMATIQUE DU CARÊME : « GRANDIR DANS LA FOI »

Le cahier liturgique du Mystère pascal, préparé par le *Service liturgique de pastorale* sera disponible sur le site internet du Diocèse après la session diocésaine du mercredi 5 février prochain, 19 h – 21 h 30, au sanctuaire Marie-Reine-des-Cœurs, Métro Cadillac.

Quelques nouvelles...

Son Éminence monsieur le cardinal Philippe Barbarin est acquitté!

Texte complet de la **déclaration du cardinal Barbarin**

«Avec sérénité, je prends acte de l'arrêt de la Cour d'appel de Lyon qui a déclaré que je ne suis pas coupable de ce dont on m'accusait. Cette décision permet de tourner une page, et pour l'Église de Lyon c'est l'occasion d'ouvrir un nouveau chapitre. C'est pourquoi, de nouveau, je vais remettre ma charge d'archevêque entre les mains du Pape François. Naturellement, si le Saint-Père souhaite me voir, je me rendrai à Rome. En mars dernier, il avait refusé ma démission, en acceptant que je me mette en retrait pendant la durée de la procédure judiciaire. Maintenant, je peux paisiblement lui renouveler ma demande. Mes pensées vont aujourd'hui, toujours, vers les victimes. Avec bien d'autres frères et sœurs je continue et continuerai de prier pour elles et pour leurs familles, quotidiennement. Priez pour moi, pour le diocèse de Lyon, que j'aime tant, pour chacun des habitants de cette région, pour, que, comme le demande le Seigneur, "tous soient un" (Jn 17, 21).»

L'abbé Jean-Chrysostome Zoloshi

Depuis le lundi 6 janvier dernier, l'abbé Jean-Chrysostome Zoloshi a été nommé adjoint à l'Office du personnel pastoral (OPP) et secrétaire de l'Archevêque de Montréal.

La [Maison St-Raphaël](#) est un centre de soins palliatifs aménagé dans une ancienne église de Montréal, le premier centre de soins palliatifs de jour à Montréal. C'était le souhait du dernier curé de l'endroit qui avait consacré sa carrière à aider les malades en fin de vie.



Dans le cadre du **Congrès annuel du diaconat permanent au Québec**, le comité de Montréal a le plaisir de vous inviter à un concert unique intitulé « l'Air du temps » avec la participation de M. Gregory Charles.

Ce concert aura lieu le samedi 23 mai 2020 à partir de 20 heures à la B.-Cathédrale Marie Reine du Monde,

Admission : 40\$ par personne

Achat en ligne seulement : [Eventbrite](#)

Pèlerinage en Égypte du 5 -16 mai 2020



Avec l'archevêque de Montréal
Mgr Christian Lépine
et avec Mgr Iginio Incantalupo

Visite de la Capitale Le Caire (Pyramides de Gizeh), de la ville d'Alexandrie et de Louxor et Assouan en Haute Égypte, incluant une croisière de 4 jours sur le Nil. Prix : \$ 3850.00 Date limite d'inscription 29 février 2020 Pour informations : Mgr. Iginio 514-743-0646

Dernière heure...

Mgr Joseph Ferdinand Guy Boulanger nommé évêque de Rouyn-Noranda

Le pape François a nommé l'abbé Joseph Ferdinand Guy Boulanger, ancien vicaire général du diocèse de Sherbrooke, évêque de Rouyn-Noranda, au Canada, le 31 janvier 2020. Il succède à Monseigneur Dorylas Moreau, décédé le 22 octobre dernier.



L'abbé Guy Boulanger est né le 6 juin 1963 à Whitton. Il est ordonné prêtre le 26 octobre 1991 pour l'archidiocèse de Sherbrooke. Après l'ordination, il est vicaire, puis curé de quatre paroisses dans la région de Lac-Mégantic (1995 -1998) et membre du Bureau diocésain du clergé (1993 -1998). Il est aussi recteur du sanctuaire du Mont-Saint-Joseph de 1996 à 1998. Depuis l'an 2000, il est chancelier de l'archidiocèse de Sherbrooke. Il est vicaire épiscopal aux affaires canoniques (2007-2012) et responsable des futurs prêtres (2008-2012). Depuis 2008, il est vicaire judiciaire et depuis 2012, vicaire général.

Congrès eucharistique international de Budapest 2020

Prochain **Congrès eucharistique** aura lieu du 13 au 20 septembre 2020
à Budapest en Hongrie.

Récemment, le pape François invitait les organisateurs du Congrès à développer
« une culture eucharistique » faite de trois attitudes : communion, service et miséricorde.



crédit photo: ECDQ.org

« Toutes mes sources sont en toi. » (Ps 87,7)

Un beau pèlerinage s'annonce!

Spiritours vous invite à vous joindre au groupe qui se prépare à vivre une grande aventure de foi en Hongrie, en septembre 2020. Le 52^{ème} Congrès eucharistique international accueillera des croyantes et croyants des quatre coins du monde, pour leur permettre d'approfondir le sens de l'Eucharistie.

[Voici ici tous les détails du voyage!](#)

Le groupe organisé par Spiritours sera accompagné par une figure bien connue chez nous : Mgr Louis Corriveau, maintenant évêque de Joliette.

[Voici le clip qu'il a préparé pour présenter cette aventure...](#)

En serez-vous?

Chant grégorien

Vêpres du 7^{ème} dimanche du Temps ordinaire

Dimanche 23 février 2020 à 16 heures

à église Saint-Léon de Westmount

4311 boul. de Maisonneuve Ouest / angle Clarke

(Westmount) Métro Atwater



Nouvelles concernant l'hymnaire anglais de la CECC, *Music for Catholic Worship*

Les évêques sont invités à informer les responsables diocésains de la liturgie et de la musique liturgique de ce retard et à leur indiquer que d'autres nouvelles et renseignements plus complets seront disponibles sur le nouveau site web de la CECC. Le *Ad Hoc Committee for Planning, Production and Administration of Music for Catholic Worship* tient aussi à vous assurer, ainsi que les curés et tous les responsables diocésains et paroissiaux de la liturgie et de la musique liturgique, qu'il surveille de près les coûts de production et le contrôle de la qualité pour la production du nouvel hymnaire. *Si vous avez des questions au sujet de Music for Catholic Worship, nous vous prions de les adresser au National Liturgy Office, à nlo@cccb.ca.*

Le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur annonce déjà sa volonté de remplacer, en tout ou en partie, les notions de culture religieuse dans le **Programme d'études *Éthique et culture religieuse* (ECR).**

Assemblée des évêques catholiques du Québec (AECQ) encourage toutes les personnes intéressées par ces questions à participer au processus de consultation mis en place par le ministre.

Le [questionnaire](#) est accessible en ligne jusqu'au 21 février 2020, prévoir environ quinze minutes pour le remplir.

Point de vue de l'Église...

Lettre sur l'euthanasie et le suicide assisté

Une grande majorité des fidèles de l'Église catholique, sur toute l'étendue du Canada, avouent croire que l'euthanasie est une démarche de compassion et de charité chrétienne très acceptable, que l'on peut demander pour soi ou pour nos proches qui souffrent. Pour clarifier la situation, **le président de la Conférence des évêques catholiques du Canada, Monseigneur Richard Gagnon**, Archevêque de Winnipeg vient de publier une lettre que les paroisses pourront reproduire afin de donner l'heure juste sur une démarche que les médias et le gouvernement traitent de manière gravement opposée à la dignité de la personne humaine.

Son Excellence Monseigneur Gagnon dénonce avec vigueur que la menace de l'euthanasie et du suicide assisté soit une bonne réponse à l'instinct universel de fuir la souffrance et la peur de la mort. Enfin le président de la CECC rejette vigoureusement la manière dont le sondage a été conçu et prévoit être utilisé.





Le très honorable Justin Trudeau, C.P.
Premier ministre du Canada
Monsieur le Premier ministre,

Le 31 janvier 2020

Au nom des évêques catholiques du Canada, je vous écris pour exprimer notre très grave inquiétude concernant les changements proposés à la législation actuelle sur ce que l'on appelle « *l'aide médicale à mourir* » (AMM). Nous affirmons et maintenons sans équivoque la croyance fondamentale dans le caractère sacré de toute vie humaine, une valeur que nous partageons avec plusieurs autres personnes dans notre pays, y compris celles de confessions différentes et celles sans croyance. Malgré l'euphémisme trompeur, « *l'aide médicale à mourir* » (AMM) reste simplement l'euthanasie et le suicide assisté – c'est-à-dire l'enlèvement direct de la vie humaine ou la participation à son suicide, gestes qui ne peuvent jamais être justifiés. La souffrance et la mort sont en effet terrifiantes et l'instinct de fuir la douleur est universel. Toutefois, l'euthanasie et le suicide assisté ne sont pas la réponse. Nous demandons instamment au gouvernement du Canada, avant d'aller plus loin, d'entreprendre une consultation plus large, approfondie, impartiale et rigoureuse sur la question, afin de s'assurer que tous les facteurs pertinents – social, médical et moral – sont examinés avec soin et à fond.

Les dangers et l'insuffisance des sauvegardes actuelles

La tentative du gouvernement d'élargir l'euthanasie pour y inclure des demandes médicales anticipées, ainsi que les situations où la mort n'est pas raisonnablement prévisible, est profondément troublante. De nouvelles tentatives pour la rendre accessible aux personnes mineures matures, aux malades mentaux ou aux personnes souffrant de troubles cognitifs prouvent que les sauvegardes actuelles sont inadéquates et peuvent être contestées juridiquement et renversées. Les dangers que nous voyons maintenant au Canada, et ceux que laissent présager certaines expériences ailleurs (notamment l'euthanasie pour la dépression, l'euthanasie des enfants et l'abus des personnes âgées) sont choquants et dérangeants, et n'ont pas de place dans aucune société. À cette heure de l'histoire du Canada, nous devrions nous questionner honnêtement et avec intégrité à savoir quel genre de culture nous laisserons aux prochaines générations. Pour notre part, nous espérons promouvoir une société dans laquelle la vie humaine sera accueillie et traitée comme un don et soutenue devant la souffrance et la vulnérabilité physique, affective et spirituelle.

Le sondage actuel est inapproprié, inadéquat et biaisé

Nous sommes déçus et profondément inquiets que le gouvernement fédéral ait récemment refusé de faire appel de la décision de la Cour supérieure du Québec d'élargir la pratique de l'euthanasie et le suicide assisté aux personnes dont la mort n'est pas imminente, p. ex., raisonnablement prévisible. De plus, même si nous sommes d'accord en principe de consulter les Canadiens et Canadiennes, nous nous opposons au questionnaire conçu par le ministère de la Justice.

- 1) Il est inapproprié et superficiel d'utiliser un sondage pour traiter de graves questions morales concernant la vie et la mort;
- 2) Deux semaines ne sauraient suffire pour étudier ce problème et pour apprendre des leçons qui donnent à réfléchir à partir des expériences faites dans d'autres juridictions où la pratique de l'euthanasie et du suicide assisté est soumise à moins de restrictions;
- 3) La façon dont le sondage a été conçu amène les Canadiens et Canadiennes à acquiescer tacitement à l'extension de l'euthanasie avant même de pouvoir exprimer leur opposition ou les inquiétudes qu'ils pourraient avoir;
- 4) Le sondage ne porte pas assez attention aux craintes et aux appréhensions des personnes âgées et handicapées, qui se sentent pressées de recourir au suicide assisté ou à l'euthanasie afin d'alléger leurs soignants des fardeaux qu'entraîne leur état;
- 5) La consultation devrait tenir compte de l'éventail complet de facteurs qui peuvent influencer une demande d'euthanasie ou de suicide assisté : solitude, isolement, services de soutien inadéquats ou inaccessibles, abandon ou absence de soutien familial et communautaire, de même que d'autres expériences de crise physique ou psychologique;
- 6) La consultation devrait enquêter sur la vulnérabilité du patient ou de la patiente à subir des pressions qui pourraient les pousser ou les contraindre à choisir l'euthanasie ou le suicide assisté.

Priorité de protéger les personnes vulnérables

Le ministère de l'Église de guérir et d'accompagner les malades implique des réseaux nationaux et régionaux de paroisses et d'établissements de soins de santé sur lesquels les Canadiens et Canadiennes vulnérables et leurs familles dépendent pour leur soutien et leurs soins. Nous connaissons beaucoup de personnes qui vivent avec des souffrances profondes d'une sorte ou d'une autre.

Les institutions catholiques, de même que plusieurs catholiques, y compris nous-mêmes en tant que pasteurs, sommes au service des personnes physiquement handicapées, de malades mentaux et de personnes ayant une déficience intellectuelle. Nous rendons visite aux personnes âgées qui sont seules, isolées, abandonnées et insuffisamment soutenues par les services de santé et les services communautaires. Nous écoutons celles et ceux qui, saisis par une crise physique ou psychologique, ne voient plus de raison de continuer. Toutes ces personnes sont menacées par l'euthanasie et l'aide au suicide. Elles ont besoin de notre soutien indéfectible, de notre plaidoyer et, en fait, la protection offerte par les mesures de sauvegarde que le gouvernement tente de supprimer.

L'expérience a montré que les patients et patientes sont plus portés à demander l'euthanasie ou le suicide assisté lorsque leur douleur n'est pas gérée correctement par les soins palliatifs, lorsque leur dépendance d'autres personnes n'est pas suffisamment satisfaite, ou lorsqu'ils sont socialement marginalisés. La présence aimante de la famille, le soutien de la communauté, des soins de santé efficaces et accessibles, le soutien social et l'amélioration des soins aux patients et patientes fondée sur la recherche influencent également le choix d'une personne pour la vie. Les professionnels de la santé, les élus et les décideurs politiques ne doivent pas recourir à l'euthanasie et au suicide assisté pour répondre aux pressions et aux déficiences du système de santé alors qu'une alternative existe déjà, notamment les soins palliatifs.

En tant qu'évêques des fidèles catholiques au Canada, nous exhortons le gouvernement à entreprendre une étude plus rigoureuse, impartiale et approfondie des problèmes inhérents à l'euthanasie et au suicide assisté en impliquant des personnes dont l'expérience offre une perspective différente et présente même des vérités dérangementes. Par exemple, entendre des parents dont les enfants atteints de maladie mentale souhaitent mettre fin à leur vie; interroger les professionnels de la santé qui, en toute conscience, ne souhaitent pas être complices ou être obligés de coopérer à l'euthanasie ou au suicide assisté; examiner les cas de personnes âgées ou de personnes atteintes de déficiences physiques et cognitives qui ont été maltraitées par leurs soignants; écouter les professionnels de la santé mentale qui travaillent sans relâche à traiter les pensées suicidaires de leurs patients et patientes; étudier les conséquences inattendues qui ont été observées en Belgique et aux Pays-Bas, ainsi que l'approche de plus en plus permissive en matière d'euthanasie dans leur législation respective. À cette fin, la décision annoncée le 27 janvier 2020 par le gouvernement du Québec de prolonger ses consultations est appropriée dans la mesure où il est nécessaire de faire preuve de la plus grande prudence dans l'élargissement des conditions d'admissibilité.

Les soins palliatifs et non l'AMM

En tant que citoyens et citoyennes, nous constatons que tous les niveaux de gouvernement, encouragés par les organismes de réglementation et les médias, donnent la priorité à ceux et celles qui veulent choisir l'euthanasie et l'aide au suicide, et n'accordent qu'un financement et un soutien minimes pour les soins palliatifs, les soins à domicile et les centres de soins. Les soins palliatifs, qui ne sont pas encore pleinement mis en œuvre et accessibles dans notre propre pays, offrent une solution convaincante – la seule alternative respectueuse, complète et éthique au problème que le gouvernement tente de résoudre. Les soins palliatifs visent à atténuer la douleur, la solitude, la peur, la détresse et le désespoir qui peuvent conduire au résultat tragique de l'euthanasie et du suicide assisté. Ils sont plus humains, car ils sont fondés sur la reconnaissance que la vie humaine a une valeur objective qui prévaut sur notre liberté de choisir.

En octobre 2019, au terme de ce qu'elle décrit comme un processus intensif de consultation menée auprès de médecins et de non-médecins du monde entier, et en accord avec les vues « *de la plupart des médecins dans le monde* », l'Association médicale mondiale a réaffirmé son opposition à l'euthanasie et au suicide assisté par un médecin, a réitéré « *sa ferme adhésion au principe d'éthique médicale du respect absolu de la vie humaine* », et a confirmé son opposition à ce que tout médecin soit contraint de participer à l'euthanasie et au suicide assisté ou obligé d'orienter ses patients à cette fin. De plus, des organismes nationaux et internationaux de soins palliatifs, y compris l'Association canadienne de soins palliatifs et la Société canadienne des médecins de soins palliatifs, ont également refusé de reconnaître l'euthanasie et le suicide assisté comme faisant partie des soins palliatifs, en soulignant que ces deux pratiques sont « *fondamentalement différentes* » et qu'elles « *diffèrent substantiellement dans plusieurs domaines, notamment sur les plans de la philosophie, de l'intention et de la démarche* ». Il va sans dire qu'il y a aussi des cas consignés où des centres de soins se sont vus contraints de suivre la réglementation provinciale en matière d'AMM malgré leurs valeurs intrinsèques et fondamentales, et cela s'est déjà produit dans notre propre pays.

Dans l'espoir que vous prendrez en considération notre demande de mener une consultation plus large, approfondie, impartiale et rigoureuse, je tiens à vous assurer que notre Conférence accueillerait favorablement toute occasion de pouvoir discuter et expliquer davantage nos préoccupations, si vous ou vos ministres le souhaitez.

Respectueusement,
+Richard Gagnon,
Archevêque de Winnipeg, Président de la CECC

c.c. : L'honorable David Lametti, ministre de la Justice et procureur général du Canada; L'honorable Patty Hajdu, ministre de la Santé; L'honorable Carla Qualtrough, ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'oeuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées; L'honorable Andrew Scheer, C.P., député, chef du Parti conservateur du Canada; M. Yves-François Blanchet, député, chef du Bloc québécois; M. Jagmeet Singh, député, chef du Nouveau Parti démocratique du Canada; Mme Jo-Ann Roberts, députée, chef int. du Parti vert du Canada

Activités à l'agenda de l'Archevêque pour février 2020

- Lundi 3 février ou mercredi 5 février** *National Catholic Bioethics Center* à Dallas
- Vendredi 7 février – 19 h 30** Messe pour les vocations sacerdotales – Grand Séminaire de Mtl 📍 Guy-Concordia
- Samedi 8 février – 12 heures** Messe de la *Journée Mondiale du Malade* et onction des malades – Paroisse Saint-Isaac-Jogues, 1335 rue Chabanel Est 📍 Crémazie
– **17 heures** Messe de la *Journée Mondiale du Mariage* et renouvellement des engagements du mariage des couples présents – Cathédrale de Montréal
- Dimanche 9 février – 11 heures** Messe paroissiale (en croate) – Mission Saint-Nicolas-Tavelic 📍 De la Savane
- Mardi 11 février – 18 heures** Rencontre d'intervenants jeunesse (*Mission Jeunesse*) – 2000 rue Sherbrooke Ouest 📍 Guy-Concordia
- Samedi 15 février – 17 heures** Messe paroissiale (en anglais) – Mission Notre-Dame-de-l'Amour-Divin, 765, rue Roland-Forget, Laval
- Dimanche 16 février – 10 heures** Messe paroissiale – Paroisse Notre-Dame-des-Champs, 187, boul. Iberville, Repentigny
- Mercredi 19 février – 10 heures à 16 heures** Journée presbytérale, ressourcement pour les prêtres
- Samedi 22 février – 14 heures** Messe anniversaire Luigi Giussani, Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours, Vieux-Montréal
– **17 heures** Messe paroissiale – Cathédrale de Montréal
- Dimanche 23 février – 11 heures** Messe de clôture du 60^{ème} anniversaire de la paroisse Saint-René-Goupil 📍 139 Nord 📍 Pie-IX
- Mercredi 26 février – 17 heures** Messe du mercredi des Cendres – Cathédrale de Montréal
- Vendredi 28 février – 17 heures** Scholar's Club Speaker Series Conférence, Centre Newman
- Samedi 29 février – 10 h 30** Catéchèse sur l'Archange saint Michel – Cathédrale de Montréal suivie **11 h 30** Chapelet et à **12 h 10** Messe paroissiale

Vous recevez gratuitement **L'Acolyte** dont les textes et photos sont à votre disposition pour être reproduits dans les bulletins paroissiaux ou autres publications à l'intention du Peuple de Dieu.

Abonnez vos amis et connaissances.

LD_ServiceDePastoraleLiturgique@diocesemontreal.org directeur: 514-925-4300 # 265 ou sec. 267